



Bureau Exécutif de Ligue

PROCES VERBAL N°10

- Réunion du :** Lundi 04 février 2019
- Présidence :** Gérard LOISON Président – Didier ESOR Président Délégué
- Membres du Bureau :** Jacques BODIN - Guy COUSIN - Alain DURAND - Jean Jacques GAZEAU - René JOUINEAUX - Christophe LE BUAN - Alain MARTIN - Franck PLOUSE - Guy RIBRAULT
- Assistent :** Jérôme CLEMENT - Lionnel DUCLOZ – Ludovic KUCK (Adjoint Pôle Espoirs)

1. Informations du Président

- **Appel de la JSC BELLEVUE – courrier de la DNCG**
Suite à la décision de la CRCCC, le club de la JSC BELLEVUE a fait appel de celle-ci auprès de la DNCG.
La DNCG :
 - Confirme l’amende pour non production des comptes,
 - Infirme l’interdiction de participation à la Coupe de France 2019-2020,
 - Met en demeure le club de présenter ses comptes annuels 2017/2018 avant le 28 février 2019.
- **Information de la Commission Fédérale de l’Arbitrage**
Désignation des contrôleurs soumis à l’avis du Président de Ligue.
- **Situation du club d’Orvault Sports**
Le club connaît une situation financière dégradée qui a fait l’objet de multiples échanges avec le club et la ville. Un courrier de mise en demeure vient d’être adressé au club afin qu’il règle les sommes dues à la Ligue. Des licences sont actuellement bloquées au niveau de la Ligue. Le tournoi n’est pas actuellement déclaré auprès du District ou de la Ligue.

**Le Bureau met en demeure le club de payer sa dette au 20 février 2019 au plus tard.
Le Bureau confirme le blocage des licences jusqu’au règlement des dettes par le club.**

- **Sco d’Angers :** Information sur la création d’une structure foot en salle.
- **Réunion des clubs de N3** le 23 février 2019 aux Ponts de Cé.
- **Réunion des clubs des championnats de jeunes** le 09 mars 2019 afin d’échanger sur le format du championnat.
- **Réunion du Conseil Consultatif des clubs** avec un panel de clubs de R3 le 30 mars afin d’échanger sur les compétitions de la saison à venir (Les Ponts de Cé).

2. Vie de la Ligue

- **Demande du Comité Social et Economique de mettre en place des chèques vacances**
Lors de sa réunion du 21/01/2019, les élus représentant les salariés ont demandé à la Direction de pouvoir faire bénéficier les salariés de la ligue de chèques vacances. Ce dispositif désormais accessible

aux structures de moins de 50 salariés qui s'accompagne d'exonération de charges est financé pour partie par l'employeur avec un reste à charge pour le salarié bénéficiaire.

Après échange, dans la perspective d'une réflexion plus globale (Ligue/Districts) le Bureau demande à ce que ce dispositif ne soit pas mis en œuvre actuellement.

➤ **Point sur les mouvements du personnel**

- Nomination du Laurent YDIER (actuel directeur du CRT) au poste de coordinateur conseils aux clubs,
- Pauline BOSGER (actuelle assistante administrative à l'IR2F) au poste de directrice du CRT,
- Mathilde ALAPLANTIVE (actuelle chargée de l'accueil) au poste d'assistante administrative du service arbitrage,
- Recrutement en cours d'une assistante administrative pour l'IR2F.

➤ **Point sur les licences**

Au 1^{er} février la ligue compte 170 261 licencié(e)s soit + 2.72 %. Le nombre total de licencié(e) de l'an passé est déjà dépassé. On peut espérer pour la fin de saison atteindre l'objectif record de 172 000 licencié(e)s.

3. Vie des Pôles

3.1 – PÔLE TECHNIQUE

- Présentation du projet du diplôme DES - Cellule d'Optimisation de la Performance - de Ludovic KUCK (Adjoint du Pôle Espoirs en charge de la préparation physique).

Le Bureau félicite Ludovic KUCK pour la qualité de son projet qui placera le Pôle Espoirs et plus largement la Ligue à la pointe de l'innovation en matière d'optimisation de la performance.

- **Inter Ligues Futsal U15 / U18 du mardi 9 avril 2019** (Pays de la Loire / Centre Val de Loire).

Le Directeur Technique Régional présente l'organisation de cette journée inter ligues dédiée au Futsal ainsi que les lieux d'accueil potentiel.

Le bureau valide le site d'accueil d'ECOMMOY (72)

3.2 – JURIDIQUE

- **Dématérialisation des licences**, information aux clubs

Le Bureau valide la mise en place de la dématérialisation des licences et demande qu'une information spécifique soit rapidement faite aux clubs et aux licenciés.

Si les services fédéraux ne sont pas en mesure d'apporter les outils de communication adaptés, le service communication de la Ligue Régionale sera sollicité.

- **CROC – modalités de vérification des purges des suspensions**

La CR Organisation des Compétitions souhaite un contrôle de la purge des suspensions à la suite des décisions de la CR Discipline.

Après consultation du responsable des services, il s'avère qu'un traitement manuel mobiliserait une personne 1 à 2 jours/semaine ce qui, en l'état des effectifs est compliqué.

Par contre un traitement informatisé est tout à fait possible mais doit être pris en compte au niveau des services fédéraux.

Dans l'attente d'une solution informatique, le bureau demande au Directeur de mettre en place ce suivi par les services de la Ligue

- **Précisions sur l'article 9**

L'article 09 régit les Obligations des clubs de R1, R2, R3 et D1 en matière d'engagements et de formation des joueurs.

Or la rédaction de cet article pose des questions qui nécessitent d'en réaffirmer les principes.

**Le Bureau propose la mise en place d'un groupe de travail destiné à revisiter cet article sur le fond et la forme. Les conclusions du groupe de travail seront présentées aux clubs à l'AG d'automne.
Première réunion du GT le 4/03 à 10H à ST Sébastien.**

3.3 – FINANCIER

- **Point des finances au 31.12.2018 et perspectives de fin de saison.**
Après 6 mois d'exercice, le budget est maîtrisé et l'objectif de finir la saison à l'équilibre sera certainement atteint sauf évènements imprévus.
- **Convention ETR**

Le Bureau renouvelle sa demande auprès de la LFA et de la FFF d'obtenir les éléments constitutifs à la détermination de la subvention ETR dans le cadre de la convention ETR signée en janvier avec la LFA/FFF/DTN. Cette demande doit permettre de répartir la subvention au niveau du territoire régional.

3.4 – COMPETITIONS

- **Formats et dates des finales régionales en fonction des compétitions internationales sur le territoire**
En raison d'un calendrier international chargé au début du mois de juin – Equipe de France A le 02 juin à la Beaujoire et Equipe de France Espoirs le 03 juin au Mans - et les dates prévues pour les finales régionales, le bureau fixe les dates de ces dernières :

La finale régionale séniors hommes est fixée au 1^{er} juin ; les finales jeunes et féminines sont fixées au 30 mai. Un appel à candidature avec le cahier des charges sera envoyé prochainement.

- **Point sur le Festival Régional U13**
Suite à l'impossibilité de pouvoir héberger les 500 participants du Festival régional U13, le format du festival est revu et se déroulera sur 1 seule journée (le 04 mai 2019) au lieu des deux prévues initialement. Le site d'accueil proposé est celui de Beaufort en Vallée (49)

Le bureau valide la date du 04 mai ainsi que le lieu de Beaufort en Vallée (49)

- **CR Organisation des Compétitions Jeunes**
Dans le cadre de l'enquête de satisfaction et de prospective sur les championnats jeunes, la CROC jeunes envisage de poser une question sur l'intérêt pour une compétition U13 régionale.

Le bureau propose plutôt de demander à l'ETR de prendre contact avec les quelques clubs très structurés qui pourraient être intéressés par cette pratique

- **ETR du 05 février**
Intégration du nouveau CTD du D44 : Sébastien CORNAUD
- **Arnaud VAUCELLE et Sébastien DENIS seront les officiers de liaison du match France / Allemagne de Laval le 28 février.**

3.5 – PRATIQUES

- **Informations sur la finale nationale de Beach Soccer à Saint Jean de Monts du 03 et 04 Août.**

Le bureau valide la participation d'un membre de l'ETR sur la période ainsi que l'implication des ressources du service communication / évènementiel

3.6 – IR2F

- **Formation PFFD des dirigeants bénéficiant d'un FAFA emploi**

Le Bureau valide le principe de rendre obligatoire pour la saison prochaine le suivi des formations du PFFD pour les principaux dirigeants de chaque club ayant bénéficié d'un dispositif FAFA Emploi.

➤ Informations sur l'évolution de l'apprentissage

Le Bureau valide le principe de la candidature de la Ligue auprès de l'I2F pour devenir UFA dans le cadre du CFA du Football qui sera créé.

4. Coupe du Monde Féminine

➤ Informations

Point sur l'appel à projets : à ce jour 13 projets ont été envoyés :

- District 44 : 3 projets.
- District 49 : 4 projets dont 2 du même club.
- District 53 : 1 projet.
- District 72 : 3 projets dont un tournoi international.
- District 85 : 2 projets (du même club) dont un tournoi international.

5. Questions diverses - Tour de table

➤ Coupe UEFA des Régions - Tour préliminaire

Lieu toujours indéterminé (Hauts de France)

Le budget prévisionnel de reste à charge à la Ligue se chiffre à 6000 €

- **Nouvelles Pratiques** : Franck PLOUSE s'interroge à propos de l'invitation des CTD DAP à participer à une réunion de la CR Nouvelles Pratiques le 25 Février, sans information préalable des Présidents de District. Le BE s'accorde pour une réflexion Ligue /Districts avant un positionnement CODIR sur la mise en place de nouvelles pratiques.

6. Prochaines réunions

- Bureau le 04 mars 2019 à Nantes
- Réunion « Coupe du Monde 2019 » avec la LFA le 11 mars au Mans
- Codir le 11 mars 2019 au Mans

Le Président,

Gérard LOISON



Le Président Délégué

Didier ESOR



Le Secrétaire,

Jacques BODIN

